

# L'intégration économique et juridique en Afrique

L'auteur analyse ici l'option pour l'intégration économique et présente ses indéniables avantages, les instruments qui permettent de réaliser cette intégration, ainsi que les contraintes liées à celle-ci et les techniques utilisées pour la réaliser. À travers cette analyse, il est apparu que les techniques d'intégration économique mises en œuvre par les pays africains ont très peu utilisé l'intégration juridique. L'auteur a mis en exergue l'importance et le rôle de cette dernière. En effet, il apparaît que les régions africaines qui connaissent un niveau avancé d'intégration économique sont celles qui ont réalisé l'intégration ou l'harmonisation juridique la plus avancée. Cette analyse a aussi conduit l'auteur à diagnostiquer l'intégration économique réalisée par les principales Communautés économiques régionales (CER), par les communautés économiques sous-régionales et par les communautés sectorielles. Cette analyse a permis de mettre en évidence les faiblesses de l'intégration économique africaine à travers les CER. Au regard de ce constat, l'auteur a présenté et analysé les principales expériences d'harmonisation ou d'intégration juridique, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Aussi, l'auteur estime que les organisations économiques régionales africaines devraient inscrire au rang de leurs objectifs ces mesures, sans lesquelles l'intégration économique ne peut être réalisée.



**Alhousseini Mouloul** a fait ses études universitaires à la faculté de droit de l'université d'Alger, puis à l'université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne, où il a obtenu un doctorat en droit privé (option droit des affaires). Il fit des stages de perfectionnement à l'IIAP (Paris) en « négociations commerciales internationales » et à l'ERSUMA (Porto Novo, Bénin) en « formation des formateurs et en arbitrage », Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA). Il commence sa carrière professionnelle comme professeur de droit à l'École nationale d'administration du Niger (Niamey), comme chargé de cours à l'université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey (faculté des sciences économiques et juridiques) et à l'université canadienne du Niger. Il fut, pendant quatre ans, Secrétaire d'État au Plan, avant d'entamer une carrière diplomatique en 1986. Parallèlement, il est arbitre de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA, Abidjan, Côte d'Ivoire et formateur à l'École régionale supérieure de magistrature et d'arbitrage (ERSUMA) à Porto Novo. Il est auteur de plusieurs publications sur le droit des affaires de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Etudes africaines  
Série Economie

Image de couverture de geralt, Pixabay (CC).

ISBN : 978-2-343-11298-5  
25,50 €



L'intégration économique et juridique en Afrique Alhousseini Mouloul

Etudes  
africaines

Série Economie

Alhousseini Mouloul

## L'intégration économique et juridique en Afrique



L'Harmattan